



FORMATIONS CICADE



2020



CICADE

28 rue du Faubourg Boutonnet - 34090 Montpellier

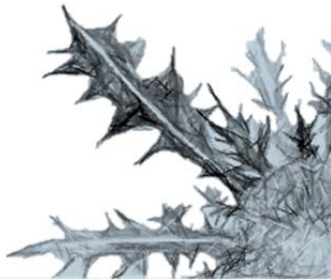
04 67 58 71 52 / centre@cicade.org / www.cicade.org

Organisme de formation déclaré sous le n° 9134040403 - Statut référençable sur le Datadock

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 - Statuts déposés le 31/10/1997

SIRET n° 41779023500036





SESSIONS CICADE

2020

- ▶ **Entrée, séjour et droits sociaux des citoyens de l'Union européenne et des membres de leur famille**

25-26 juin à Toulouse

10-11 décembre à Montpellier

- ▶ **Les effets de la rupture pour violences conjugales sur le droit au séjour / La dissolution du mariage en droit international**

9 octobre à Montpellier

- ▶ **L'entrée et le séjour en France des étrangers non citoyens européens / Le droit d'asile
Etat du droit – Réforme – Approche pratique**

17-18-19-20 novembre
à Montpellier

Entrée, séjour et droits sociaux des citoyens de l'Union européenne et des membres de leur famille

C
I
C
A
D
E

COÛT DE LA SESSION : 380 Euros TTC par personne
DURÉE DE LA SESSION : 14 heures réparties sur 2 jours
NOMBRE MAXIMUM DE PARTICIPANTS : 20 personnes
INTERVENANTS : Laurent Forté (CICADE) et Sandrine Colas (COMEDE)

Première partie :

Repères fondamentaux

- ▶ Les étrangers concernés (citoyens de l'Union européenne et membres de leur famille).
- ▶ Schéma simplifié de la protection sociale en France.
- ▶ Les principes de liberté de circulation et de droit au séjour.
- ▶ Les conditions d'accès à la protection sociale :
 - Le principe d'égalité de traitement entre français et citoyens européens.
 - La condition de résidence en France.
 - La condition d'ancienneté de présence.
 - La condition de régularité de séjour.

Deuxième partie :

L'entrée et le séjour en France des citoyens de l'Union européenne et des membres de leur famille :

- ▶ L'entrée en France.
- ▶ Le séjour en France d'une durée inférieure ou égale à trois mois.
- ▶ Le séjour en France d'une durée supérieure à trois mois :
 - L'absence d'obligation de détenir un titre de séjour (et exceptions).
 - Les catégories justifiant d'un droit au séjour :
 - Les travailleurs et assimilés.
 - Les inactifs ayant des ressources suffisantes et une couverture maladie.
 - Les étudiants.
 - Les membres de famille.
 - Le maintien du droit au séjour.
- ▶ Le droit au séjour permanent.

Troisième partie :

Les principes de la coordination européenne des régimes de sécurité sociale.

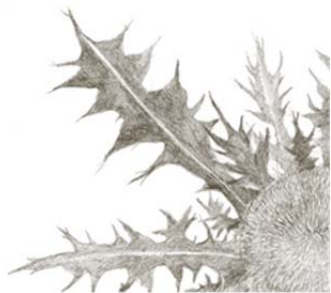
Quatrième partie :

Aspects pratiques :

- ▶ Tableau récapitulatif sur le droit au séjour et les droits sociaux.
- ▶ Le recueil d'informations préalable à l'évaluation des droits.
- ▶ Outils et lieux ressources.
- ▶ Cas pratiques.

Dates et lieux de formation au choix :

- ▶ **25-26 juin 2020 à Toulouse**
- ▶ **10-11 décembre 2020 à Montpellier**



Les effets des violences conjugales sur le droit au séjour / La dissolution du mariage en droit international

COUT DE LA SESSION : 190 Euros TTC par personne (gratuité pour les bénévoles associatifs*)

DUREE DE LA SESSION : 7 heures réparties sur 1 journée

NOMBRE MAXIMUM DE PARTICIPANTS : 20 personnes

INTERVENANTE : Aurélie Bédu

C I C A D E

Introduction

- ▶ Cadre juridique applicable.
- ▶ Définitions.

Les effets des violences conjugales sur le droit au séjour

- ▶ La rupture de la communauté de vie en raison des violences conjugales :
 - Le régime de droit commun prévu par le CESEDA :
 - Les conjoint(e)s de français.
 - Les bénéficiaires du regroupement familial.
 - Les bénéficiaires d'une ordonnance de protection.
 - Les personnes étrangères en situation irrégulière.
 - Le statut particulier des ressortissant(e)s algérien(ne)s.

La dissolution du mariage en droit de la famille international

- ▶ Les types de divorce en droit français :
 - Le divorce par consentement mutuel.
 - Le divorce par acceptation de la rupture du mariage.
 - Le divorce pour altération définitive du lien conjugal.
 - Le divorce pour faute.
- ▶ Le tribunal compétent.
- ▶ La loi applicable.
- ▶ La reconnaissance et l'exécution des jugements de divorce étrangers.

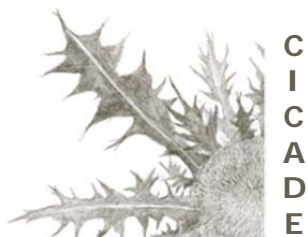
Date et lieu de formation :

- ▶ **9 octobre 2020 à Montpellier**

* sous réserve de justificatif et dans la limite des places disponibles.

L'entrée et le séjour en France des étrangers non citoyens européens / Le droit d'asile

Etat du droit – Réforme – Approche pratique

C
I
C
A
D
E

La Cimade
L'humanité passe par l'autre

COUT DE LA SESSION : 700 Euros TTC par personne

DUREE DE LA SESSION : 28 heures réparties sur 4 jours

NOMBRE MAXIMUM DE PARTICIPANTS : 20 personnes

INTERVENANTS : Laurent Forté (CICADE) et Jean-Philippe Turpin (La Cimade)

Première partie :

L'entrée et le séjour des étrangers non citoyens européens en France
Etat du droit et actualité législative

intervenant : Laurent Forté

Introduction :

- ▶ Le cadre juridique applicable.
- ▶ La distinction entre le statut des citoyens européens et celui des étrangers non citoyens européens.

Les conditions d'entrée sur le territoire français.

Les principaux titres de séjour prévus par le CESEDA (Code de l'entrée et du séjour des étrangers) :

- ▶ La carte de séjour temporaire.
- ▶ La carte de séjour pluriannuelle.
- ▶ La carte de résident.

Les principales catégories énoncées par le CESEDA :

- ▶ Les mineurs et les jeunes majeurs.
- ▶ Les étrangers ayant leur résidence en France depuis une certaine durée.
- ▶ Le conjoint de Français.
- ▶ Le parent d'enfant français.
- ▶ La catégorie d'étrangers visée à l'article L. 313-11, 7° (le droit au respect de la vie privée et familiale).
- ▶ L'étranger nécessitant des soins médicaux en France.
- ▶ L'ascendant de Français et l'enfant étranger d'un ressortissant de nationalité française.
- ▶ L'étranger admis exceptionnellement au séjour.
- ▶ Les statuts particuliers (étudiant, salarié, réfugié...).

Les régimes spéciaux :

- ▶ L'accord franco-algérien.
- ▶ L'accord franco-tunisien.
- ▶ L'accord franco-marocain.
- ▶ Les accords passés entre la France et certains Etats francophones d'Afrique subsaharienne.

Le regroupement familial (présentation synthétique).

Deuxième partie :

Le droit d'asile

intervenant : Jean-Philippe Turpin

Introduction :

- ▶ Définitions.
- ▶ Sources juridiques du droit d'asile.

Le statut de réfugié selon la convention de Genève.

La protection subsidiaire.

L'admission en France des personnes en demande d'asile.

L'examen du dossier par l'OFPRA.

Le recours devant la Cour nationale du droit d'asile.

Les droits des demandeurs d'asile et des réfugiés.

Suite du
programme
page suivante



Troisième partie :

Approche pratique en droit du séjour

intervenant : Laurent Forté

Méthode de recueil de données en droit des étrangers :

▶ Cette partie sera consacrée à la mise en pratique d'une méthode d'entretien servant à l'accompagnement ou à l'orientation des personnes étrangères.

Etudes de cas :

▶ Seront abordés dans cette partie les situations exposées par les participants ou les cas pratiques proposés par le formateur. Ce temps d'échange permettra la confrontation des approches et des méthodes et sera l'occasion d'expérimenter l'utilisation des textes juridiques et des documents distribués lors de la formation.

Dates et lieu de formation :

▶ **17-18-19-20 novembre 2020
à Montpellier**

OBJECTIFS DES SESSIONS

- ▶ Prendre connaissance des textes juridiques de base pour chacune des grandes questions traitées.
- ▶ Les mettre en application à travers l'étude de cas concrets proposés par les participants.
- ▶ Disposer d'une méthode d'entretien efficace lors de l'accueil du public.

PUBLIC VISE

Travailleurs sociaux, agents de l'Etat ou des collectivités, bénévoles et permanents d'associations, adultes relais, juristes ou toute personne accueillant du public ...

METHODE DE TRAVAIL

Les formations proposées privilégient une pédagogie interactive basée sur une approche accessible et pratique des thèmes abordés. Elles sont assurées par des juristes spécialistes et praticiens des questions traitées (cf. équipe pédagogique page suivante). Ces derniers s'appuient ainsi non seulement sur la connaissance et l'analyse des textes juridiques, mais également sur des études de cas concrets. Les temps d'échanges sont favorisés afin de permettre la confrontation des approches et d'expérimenter l'utilisation des textes juridiques et des outils distribués lors de la formation .

Chaque journée regroupe 20 personnes au maximum.

SUPPORT DE FORMATION

Chaque stagiaire recevra un dossier pédagogique regroupant les principaux textes en vigueur ainsi que des outils méthodologiques et pratiques.

EQUIPE PEDAGOGIQUE

- ▶ **Aurélie Bédu** : Permanente du CICADE depuis 1999 - Juriste et formatrice spécialisée en droit international de la famille et en droit des étrangers - Responsable depuis 2002 du Lieu ressource du CICADE consacré au droit de la famille des femmes étrangères ou « issues de l'immigration ». Auteur du guide juridique en droit international privé intitulé « Droit de la famille des femmes françaises et maghrébines » paru en 2007.
- ▶ **Laurent Forté** : Permanent du CICADE depuis 2000 - Juriste et formateur spécialisé en droit des étrangers.
- ▶ **Sandrine Colas** : Avocate au Barreau de Marseille, formatrice du Comede (Comité médical pour les exilés) spécialisée sur les questions d'accès aux droits des personnes étrangères.
- ▶ **Jean-Philippe Turpin** : Directeur du centre d'accueil pour demandeurs d'asile de la Cimade de Béziers.



FORMATIONS SUR SITE

CICADE-2020

Le CICADE réalise également des interventions à la demande des organismes qui souhaitent développer leurs compétences en interne ou qui ont des questions spécifiques en matière de droit des étrangers ou de droit international de la famille.

Les thèmes abordés et la durée de l'intervention sont alors définis au plus près des attentes et des besoins de l'organisme demandeur.



CICADE

28 rue du Faubourg Boutonnet - 34090 Montpellier

04 67 58 71 52 / centre@cicade.org / www.cicade.org

Organisme de formation déclaré sous le n° 9134040403 - Statut référençable sur le Datadock

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 - Statuts déposés le 31/10/1997

SIRET n° 41779023500036

Ces formations sur mesure permettent aux professionnels d'une même structure d'acquérir une connaissance approfondie des textes juridiques, des pratiques et le cas échéant, des voies de recours sur un thème choisi du droit des étrangers ou du droit international de la famille.

Les interventions sont réalisées au sein des organismes par les juristes-formateurs du CICADE, spécialistes des thèmes abordés. Chaque stagiaire reçoit un dossier pédagogique regroupant les principaux textes en vigueur selon la thématique choisie et des outils méthodologiques.

Thèmes des formations pouvant être organisées sur site :

Les formations en droit des étrangers

intervenant : Laurent Forté

- ▶ Les conditions d'entrée et de séjour en France des étrangers non citoyens européens
- ▶ Le droit du séjour des citoyens européens en France
- ▶ Le droit de la nationalité
- ▶ Le regroupement familial
- ▶ L'accord franco-algérien, l'accord franco-tunisien et les différents régimes spéciaux
- ▶ Nationalité et séjour du mineur et du jeune majeur en France
- ▶ Méthode de recueil de données en droit des étrangers et illustrations
- ▶ Approfondissement en droit des étrangers (études de cas)

Les formations en droit international de la famille

intervenant : Aurélie Bédu

- ▶ Le droit de la famille des femmes algériennes, marocaines et tunisiennes vivant en France
- ▶ Le mariage et le divorce en droit international
- ▶ Les conséquences de la rupture pour violences conjugales sur le droit au séjour
- ▶ La lutte contre le mariage forcé
- ▶ Le droit de la famille des mineurs étrangers ou binationaux résidant en France
- ▶ L'établissement de la filiation en France et au Maghreb et la notion d'autorité parentale (exercice et atteintes)
- ▶ La kafala
- ▶ Approfondissement en droit international de la famille (études de cas)

Contactez le CICADE pour recevoir une proposition de formation et un devis correspondant à vos attentes :

▶ 04 67 58 71 52

▶ centre@cicade.org